

L'Essor de Versailles n° 25, en bref



Dans son numéro 25, Essor de Versailles défend avec insistance la création d'une (ou plusieurs) **Maison France Services à Versailles** :

- seule grande ville des Yvelines ;
- et ville qui dispose du plus grand nombre de logements sociaux ;
- et seule préfecture d'Ile-de-France à ne pas en avoir.

Essor a décrit dans cinq numéros successifs les ravages de la dématérialisation qui constitue aujourd'hui la plus grande discrimination en France : 14 millions de citoyens abandonnés sur le bord de la route avec une forte majorité qui ne pourra jamais en sortir.

À cette connaissance du sujet au niveau global, Essor ajoute une connaissance concrète des personnes en difficulté à Versailles, à partir des engagements de terrain de plusieurs membres de l'association.

Dans chaque Maison France Services, sont réunies les deux **compétences numérique et administrative pour accéder à 11 services publics majeurs.**

Aucun dispositif n'est proposé actuellement par aucune structure (organismes publics spécialisés, CCAS, Maisons de quartier, associations...), qui offre un service à la fois aussi complet en termes de démarches et aussi personnalisé et approfondi allant jusqu'au « faire à la place de » qui reste nécessaire à l'accès aux droits.

Parmi les autres sujets :

- **l'interdiction des véhicules crit'air 3 dans la Zone à Faibles émissions** de la Métropole du Grand Paris (intérieur de l'A86), après avoir reculé durant 2 ans et demi à mettre en application une décision votée par peur d'une nouvelle révolte de gilets de couleur. Discrimination : la majorité des véhicules concernées sont hors Métropole, sans information, sans concertation et sans les aides spécifiques ;
- les difficultés de la mise en place de la **tarification incitative des déchets et du tri des bio-déchets** ;
- **les écarts énormes des tarifs de l'eau dans VGP**, conséquence du patchwork organisationnel du cycle de l'eau : distribution de l'eau potable puis collecte des eaux usées puis transport puis traitement de ces effluents. La rationalisation du système pourrait prendre en compte la préservation de la ressource en eau en instituant une tarification progressive, voire sociale, comme dans 10% du pays ;
- cinq villes de VGP déclarées en **carence par le Préfet pour les logements sociaux** ;
- le retard pour les **stationnements sécurisés des vélos** dans les gares: 20% seulement du programme réalisés ;
- le **retard du Plan Climat Air Energie Territorial PCAET** qui aurait dû être voté en 2017 par VGP ;
- les problèmes semblables dans les **crèches après ceux des EHPAD** aux deux bouts de la vie ;

Bonne lecture et merci de vos réactions.

Le comité de rédaction de « L'Essor de Versailles » qui fêtera ses 30 ans en 2025